

Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

(2019-2020)

Mise à jour : Novembre 2022

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue
PORTRAIT DE SANTÉ

ÉTAT de santé



INCAPACITÉS

DÉFINITION



Pour être reconnu comme handicapé, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage par un centre de service scolaire, un élève doit répondre aux critères suivants :

- il a reçu un diagnostic (déficience intellectuelle, troubles envahissant du développement, déficience motrice, langagière, visuelle ou auditive, troubles graves du comportement) par du personnel qualifié ;
- il doit éprouver des incapacités ou des limitations sur le plan scolaire découlant de la déficience ou du trouble ;
- il doit pouvoir évoluer dans le milieu scolaire, malgré ses incapacités ou limitations, grâce à des mesures d'appui mises en place, à partir d'un plan d'intervention actif.

Par conséquent, les données recueillies ne comprennent pas l'ensemble des élèves handicapés ou ayant des difficultés. Sont exclus les élèves à risque, de même que ceux présentant un handicap ou des difficultés mais n'ayant pas de plan d'intervention actif car ils ne présentent pas de limites importantes sur le plan scolaire.

Nombre : Nombre d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, inscrits en formation générale des jeunes (préscolaire, primaire et secondaire), lors d'une année scolaire donnée.

Proportion : Proportion d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage lors d'une année scolaire donnée, par rapport à l'ensemble des élèves inscrits en formation générale des jeunes (préscolaire, primaire et secondaire), lors de la même année scolaire.

SOURCE



Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), Système Charlemagne, 2019-2020.

Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (2019-2020)

| Territoires | Sexes réunis | | Hommes | | Femmes | |
|--------------------------|--------------|----------|---------|----------|--------|----------|
| | N. | % | N. | % | N. | % |
| MRC de Témiscamingue | 368 | 18,2 (-) | 227 | 22,5 (-) | 141 | 13,9 (-) |
| Ville de Rouyn-Noranda | 1 079 | 19,2 (-) | 734 | 25,7 | 345 | 12,5 (-) |
| MRC d'Abitibi-Ouest | 640 | 22,3 | 411 | 27,9 | 229 | 16,4 |
| MRC d'Abitibi | 803 | 23,2 | 487 | 28,2 | 316 | 18,2 |
| MRC de la Vallée-de-l'Or | 1 499 | 26,5 (+) | 944 | 32,0 (+) | 555 | 20,6 (+) |
| | | | | | | |
| Abitibi-Témiscamingue | 4 389 | 22,4 | 2 803 | 28,0 | 1 586 | 16,5 |
| Québec | 241 509 | 22,1 | 154 146 | 27,5 | 87 363 | 16,4 |

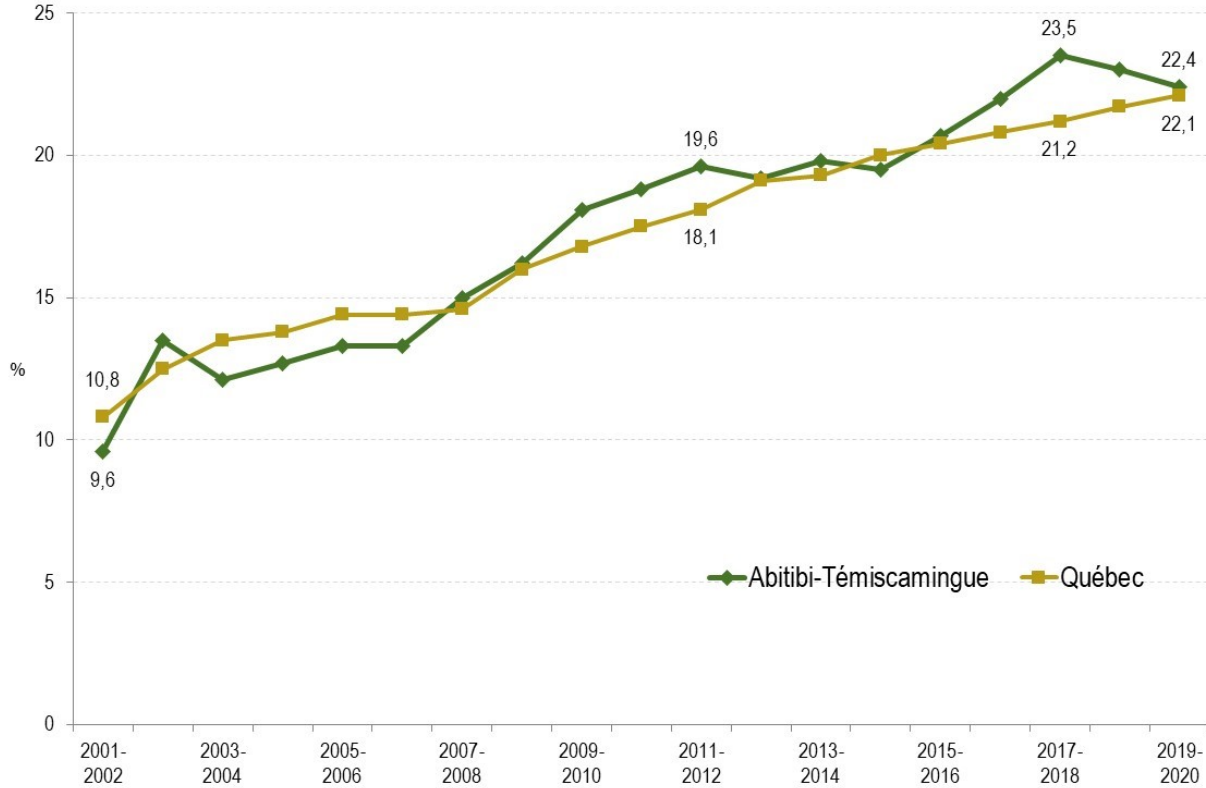
N. Nombre

(+) Pourcentage significativement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec

(-) Pourcentage significativement plus faible que celui de l'ensemble du Québec

Évolution dans le temps

Proportion (%) d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, sexes réunis, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001-2002 à 2019-2020



SOURCE

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), Système Charlemagne, 2001-2002 à 2019-2020.



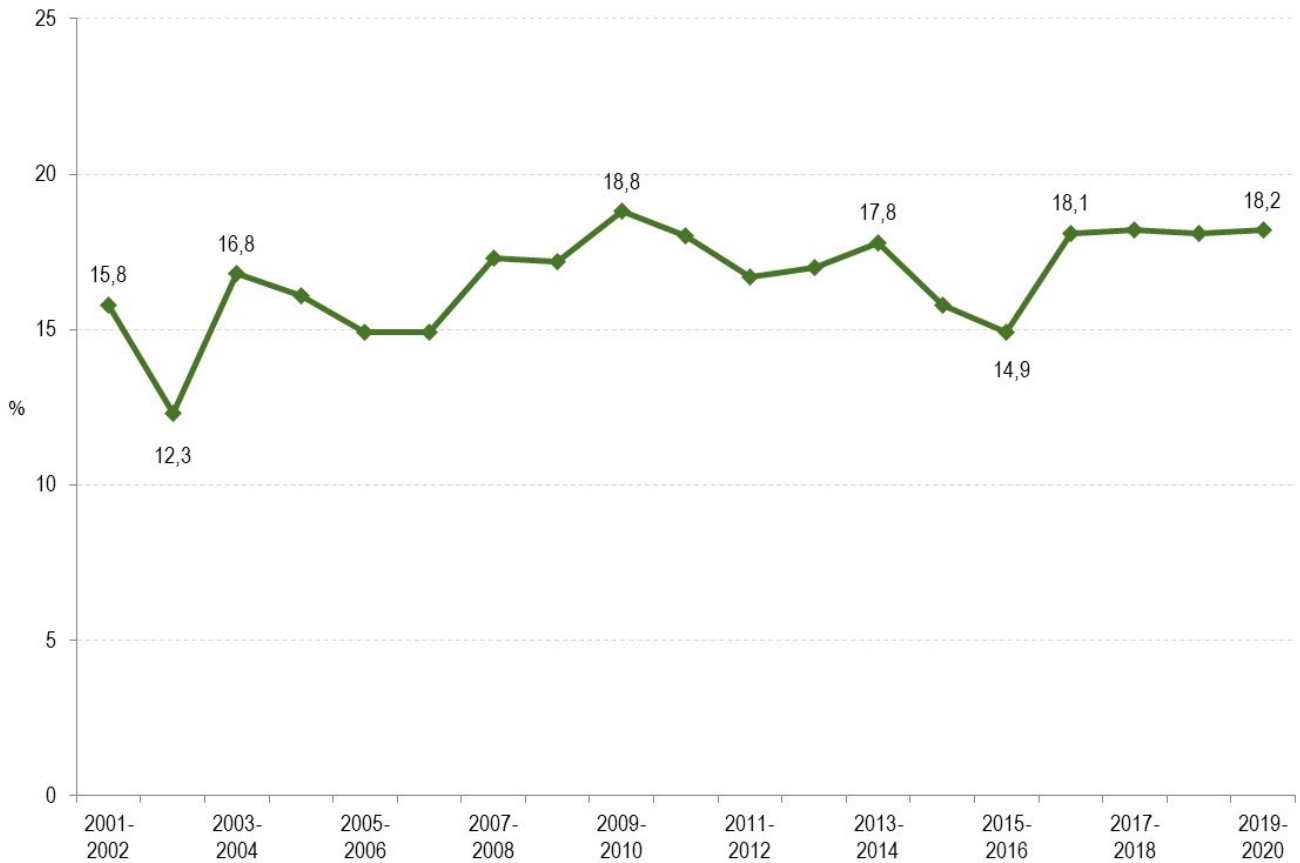
FAITS SAILLANTS

De 2001-2002 à 2017-2018, le pourcentage d'élèves reconnus comme handicapés ou ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage s'est accru dans la région, passant de 9,6 % à près de 24 %. Il a diminué légèrement par la suite, au cours des deux dernières années. Au Québec, ce pourcentage a augmenté durant toute la période étudiée, de 10,8 % à 22,1 %. En général, l'écart entre l'Abitibi-Témiscamingue et la province n'est pas très élevé, variant de quelques dixièmes de point à 2,3.



Évolution dans le temps

Proportion (%) d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, sexes réunis, MRC de Témiscamingue, 2001-2002 à 2019-2020



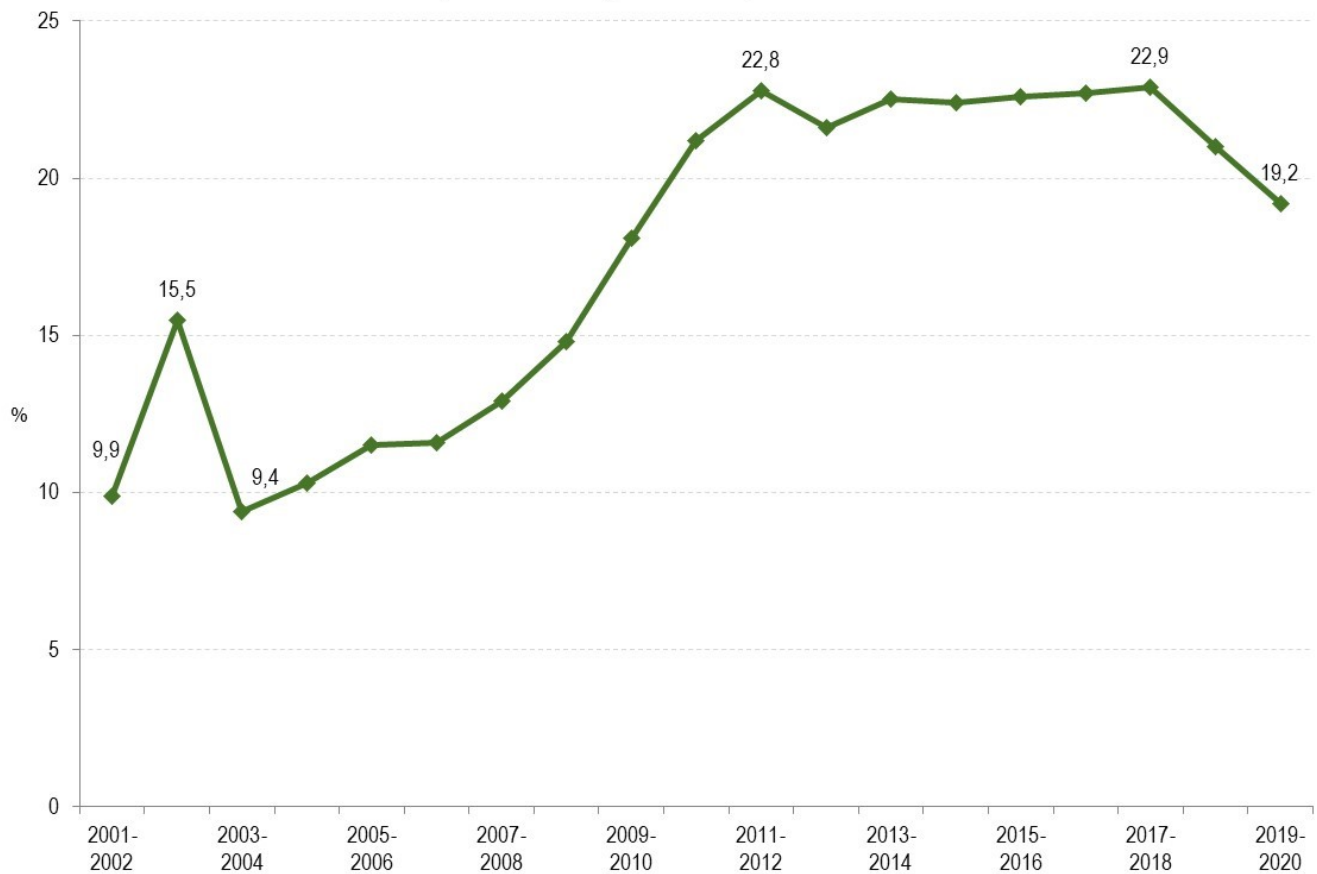
SOURCE

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), Système Charlemagne, 2001-2002 à 2019-2020.



Évolution dans le temps

Proportion (%) d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, sexes réunis, Ville de Rouyn-Noranda, 2001-2002 à 2019-2020



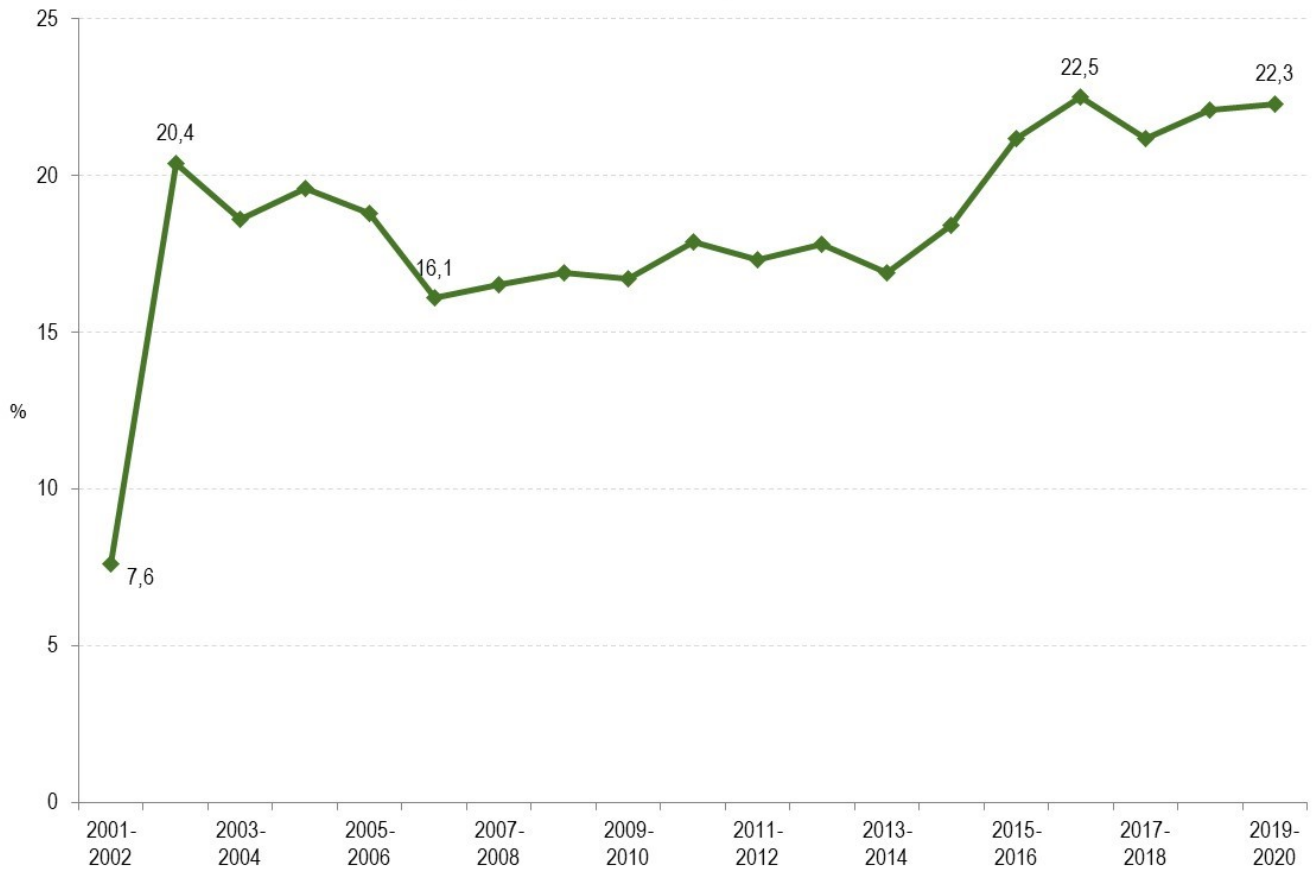
SOURCE

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), Système Charlemagne, 2001-2002 à 2019-2020.



Évolution dans le temps

Proportion (%) d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, sexes réunis, MRC d'Abitibi-Ouest, 2001-2002 à 2019-2020



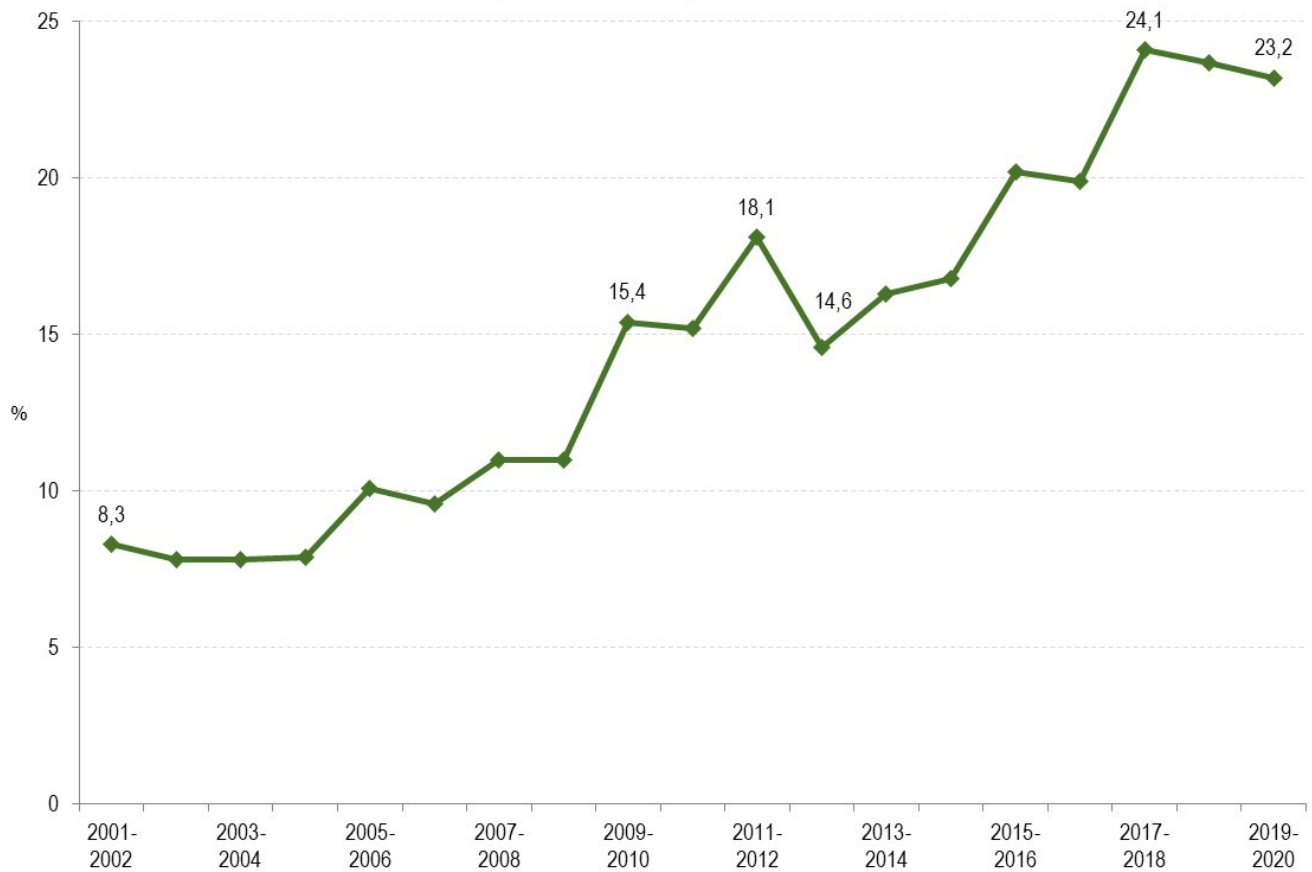
SOURCE

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), Système Charlemagne, 2001-2002 à 2019-2020.



Évolution dans le temps

Proportion (%) d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, sexes réunis, MRC d'Abitibi, 2001-2002 à 2019-2020



SOURCE

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), Système Charlemagne, 2001-2002 à 2019-2020.



Évolution dans le temps

Proportion (%) d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, sexes réunis, MRC de la Vallée-de-l'Or, 2001-2002 à 2019-2020



SOURCE

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), Système Charlemagne, 2001-2002 à 2019-2020.

